



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 17 novembre 2017 à 18h.

Au Boulodrome Régional de Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Dominique BACHELEY, Michel BOURGEON, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Gérard PELLOTIER, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

Absents excusés :

MM. Jean BINDA, Patrick CROTET, Michaël FAIVRE, Christian VALET et Christian MONNOYEUR.

Docteur RAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président ouvre la séance en témoignant toute la sympathie du CD39 à Adrienne et Antoine MARTINELLO lors du décès du frère d'Adrienne.

Par ailleurs, le CD39 souhaite un prompt rétablissement à la maman de Dominique BACHELEY qui connaît divers problèmes de santé.

Du côté sportif, en Coupe de France, Saint Claude et Damparis se sont brillamment imposés face respectivement à Crissey (71) et Quétigny (21). Au 3^{ème} tour de zone, Damparis recevra Charnay les Mâcon (71) et Saint Claude accueillera Gamsheim (67). Tour à jouer pour le 17 décembre.

1 : Approbation du compte-rendu du 29 septembre 2017.

En l'absence de remarques, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 : Boulodrome régional.

Le dossier avance, au rythme des articles de presse qui n'ont jamais été aussi nombreux. Le montant officiel est donc de 900 000€. La CCVA a voté le 6 novembre dernier ce prix de vente. En attendant d'avoir plus d'éléments, le CD39 a obtenu certaines garanties auprès de la CCVA:

- l'usage du boulodrome au cours du premier semestre 2018.
- aucun ultimatum dans la décision du CD39.

Après les multiples démarches engagées, le CD39 souhaite pouvoir faire le point très prochainement afin de présenter aux présidents de clubs une situation des plus précises lors de l'AG du 9 décembre. Des transactions sont actuellement engagées auprès de notre principale banque qui se trouve être par ailleurs la banque de notre fédération. Il est évident, qu'en fonction de tous les éléments qui seront portés à leur connaissance, ils devront se prononcer par un vote.

Si l'option de l'achat du boulodrome est retenue lors de l'AG : une augmentation du prix de la licence sera forcément nécessaire pour honorer et assurer, avec d'autres sources de financements, les remboursements d'emprunt. Nous avons questionné la fédération pour connaître le prix moyen du coût de la licence qui est versé par chaque licencié à leur Comité Départemental : Celui-ci se situe entre 42 et 44 €. Pour mémoire le prix de la licence qui est versé actuellement au CD 39 est de 31 €

DEMENTI FORMEL APPORTE PAR LE CD 39 :

Certains d'entre vous ont pu lire dans la presse que l'achat du boulodrome coûterait 562.50 € à chaque licencié : **CELA EST FAUX**. Les éléments qui seront présentés à l'AG seront précis et argumentés mais ce qui est sûr, rien à voir avec le chiffre avancé dans les journaux dont on se demande comment il a pu être calculé.

3 : Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

BF1 : préparation à l'examen dans les commissions territoriales en décembre et examen régionalisé le 3 février (lieu en fonction des candidats).

Arbitrage de ligue : préparation dans les CD et examen régionalisé le 21 janvier 2018 à Chenôve. Les frais de déplacements pour l'examen ligue seront à la charge du CD 39 : Pour l'instant, 1 candidat : Hervé ROUX.

La commission arbitrale annoncera à l'AG la date de la préparation à l'examen d'arbitre départemental et régional (pour l'instant, 1 candidate : Mme Vanessa SAILLARD)

Discipline : formation régionale, animée par Michel POGGI (Fédération) les 17-18 février au boulodrome régional de Bains en même temps que les 16^{ème}-8^{ème} de finale de la Coupe de France.

Réunion de la commission des finances du Comité Régional ce dimanche 19 novembre à 10h sur la journée au boulodrome régional.

Café et chauffage : Yvette OUTREY

AG du Comité Régional : le 28 janvier à Saulieu.

Dernière minute : au moment de la rédaction de ce compte-rendu, cette commission a réussi à établir un budget prévisionnel commun pour l'ensemble des deux territoires grâce à un travail acharné de Emilie MARAUX (trésorière générale) et de ses deux adjoints (Martine-Denise KREVISS (cd89) et Robert DEVOILLE (cd70). Le Président considère qu'un énorme pas a été accompli dans cette fusion.

4 : Bilan du CNC F des 4 et 5 novembre 2017.

Ce fut tout simplement une grande réussite pour le CD39. Un remerciement appuyé à tous les bénévoles du CD39 et quelques personnes extérieures : tout a été réuni pour que les conditions du déroulement soient les meilleures possibles. Le choix du traiteur Ramel s'est avéré une nouvelle fois judicieux et le lendemain, notre partenaire L'Escale a bien géré le flux important.

Bilan financier : Opération blanche sur le plan financier. Le montant des dépenses soit 4 900 € devrait être couvert avec un montant de recettes légèrement supérieur.

5 : Bilan de l'Intervilles du 11 novembre.

Bon déroulement dans l'ensemble. 90 participants.

12 équipes au total réparties en 2 groupes :

- Groupe A : 8 équipes
- Groupe B : 4 équipes

Suite à l'observation formulée par Patrick GRUNEISEN concernant le manque de règlement harmonisant cette compétition, le Président propose que les 2 Commissions : la Commission « Corporative & Entreprise » et la Commission « Règlements » mettent en place une réflexion sur le fonctionnement du championnat « Intervilles » au cours de l'année 2018. **Le but de cette réflexion** sera de proposer un texte réglementaire aux membres du CD 39 qui sera applicable, après approbation, pour la campagne sportive 2019. Michel DEMOUGEOT est chargé du pilotage de cette réflexion.

6 : Point sur le calendrier 2018.

3 des quatre districts se sont réunis. Celui du Haut-Jura tient séance ce soir et Marc SERTILLANGE va recueillir tout au long de la soirée les lieux et dates de leur calendrier... Au cours de la soirée, Marc SERTILLANGE nous informe qu'aucun club du district du Haut Jura ne veut prendre en charge l'organisation de 2 championnats qui leur étaient dévolus. Il s'agit du Championnat Jura Tête à Tête masculin et Féminin et Tête à Tête Jeunes qui doit avoir lieu le 1er mai 2018 ainsi que le championnat Jura Doublette Vétérans qui doit avoir lieu le 20 septembre 2018. En conséquence, l'organisation du Championnat Jura Tête à Tête du 1^{er} mai sera assurée par les membres du CD 39 au boulodrome régional à BANS/MONT SOUS VAUDREY. Quant à l'organisation du Championnat Jura doublette Vétérans, celle-ci sera assurée par le club de Champvans à Champvans.

Problème du triplette provençal des 17-18 mars 2018. La PBJ avait prévu de le faire au boulodrome mais c'est en même temps que les Puces de Bans. Cette association retient le boulodrome à la même date d'une année sur l'autre. Afin de satisfaire leur demande annuelle, le Président en a parlé à la réunion du district de la Joux, le Carreau Champagnolais, par le biais de son Président, Jean BINDA, s'est porté candidat. Nous l'en remercions.

Le Président remercie tous les clubs qui ont bien compris l'obligation de supprimer les concours découverte de notre calendrier.

RAPPELS STATUTAIRES du Président concernant les obligations des clubs :

- Obligation pour chaque club d'organiser un concours officiel dans l'année
- De faire parvenir chaque année au Comité Départemental :
 - Leur rapport d'activités présenté lors de leur Assemblée Générale
 - Le bilan financier de l'année écoulée présenté à l'Assemblée Générale

7 : Préparation AG du 9 décembre 2017

- **Réservation du CARCOM** : réalisée par Antoine MARTINELLO.
- **Envoi des convocations et invitations** : avant le **samedi 22 novembre**. Michel PERRUSSEL se charge des convocations, Paulo DE BASTOS (des 3 présidents de CD de Franche-Comté, du Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté, du Président de la FFPJP et de la FIPJP) et Jean-Marie MARAUX des invitations aux différents officiels. (+ MM. RAQUIN, CLEMENT, MONNIER et Manu. Invitation également au Président de la CCVA du Val d'Amour, M. SERMIER ainsi que le maire de BANS M. Guy VILLET.
- **Repas** : Le CD39 invite les membres du CD, les arbitres et 2 personnes par club ainsi que les vérificateurs aux comptes (MM. Michel GONCE et Jacques PARIS) et la commission électorale (MM. Jean-Luc PERRIN, Guy BUATOIS, Jacques PARIS et Michel DEMOUGEOT). Pour les repas supplémentaires, 22 € à régler à l'ordre du CD39 à l'envoi de la réservation.
- **Proposition de menus** : le choix du menu a été effectué.
- **Mise en place de la salle** : il est impératif que la salle où le repas est prévu soit prête à 12h00 – 12h15.
- **Pour le vin d'honneur** : Responsables Yvette et Gilles OUTREY. Patrick CROTET se charge de l'achat du comté.
- **Déroulement de l'AG** : le président fait une proposition d'ordre du jour. Celle-ci est validée par les membres présents.
L'AG débutera à 9h. L'AG devra reprendre à 14h pour envisager une fin non tardive.
- **Les comptes rendus de commission doivent être transmis avant le 26 novembre à notre secrétaire général Michel PERRUSSEL.**
- **Les diplômes de champions du Jura et de ligue** ont été préparés par Emilie MARAUX. Ils sont prêts pour l'AG.

8 : Questions diverses

- Concours du CD39 en 2018 : 20 janvier
- Soirée des champions jeunes : 24 novembre à Champvans. Les diplômes sont transmis à Michel BOURGEON pour préparation de la remise des prix. Il est rappelé que cette initiative est destinée à mettre à l'honneur les jeunes. La présence de tous les champions et divers récipiendaires est fortement souhaitée.
- La commission des jeunes en partenariat avec le club de Moirans a organisé le samedi 11 novembre au boulodrome de MOIRANS une journée Benjamins, Minimes, Cadets. 40 jeunes jurassiens ont participé à cette journée conviviale. Nous avons en retour que des

compliments à formuler aux organisateurs. Merci au club de MOIRANS. Les enfants sont demandeurs de journées identiques.

° Congrès de Mende : il faudra soumettre les participants au vote lors de l'Assemblée Générale. Seront proposés : MM. DE BASTOS, PERRUSSEL, MARTINELLO et SERTILLANGE ; Les documents de réservation de repas sont à retourner pour le 15 décembre. Le trésorier Dominique BACHELEY se charge de l'envoi avec le règlement correspondant.

° **CERTIFICAT MEDICAL : Procédure de renouvellement des licences : Cas de figures et documents à fournir obligatoirement à la demande de licences ou de renouvellement 2018.**

- 1) **Cas N°1 : Il s'agit d'une nouvelle licence, donc d'une création : dans ce cas, la personne doit fournir un certificat médical.**
- 2) **Cas N°2 : la personne est en possession d'une licence et d'un certificat médical de moins de 1 ans et souhaite renouveler sa licence. Dans ce cas, elle doit remplir le questionnaire de Santé QS SPORT qu'elle conserve.**
 - a) Si la personne a répondu NON à toutes les questions posées dans ce questionnaire, celle-ci n'a pas à fournir de nouveau certificat médical pour son renouvellement. **Elle doit juste remplir son attestation qu'elle transmettra OBLIGATOIREMENT par le biais de son club au CD 39.**
 - b) Si la personne a répondu OUI à une des questions posées, elle doit fournir un nouveau certificat médical de moins d'un an.

Avec le compte-rendu de cette réunion, se trouveront deux pièces jointes que tous les Présidents devront donner à leurs licenciés. C'est leur responsabilité qui peut être engagée en cas de problème.

- Questionnaire de Santé QS SPORT.
- Attestation Questionnaire Médical

° **POUR INFORMATION** : En raison de la mise à jour annuelle du site de GESLICO, les demandes de renouvellement des licences 2018 ne pourront pas être traitées avant le 15 décembre 2017.

Le Président lève la séance à 21h30.

Le secrétaire Général

Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP

Paulo DE BASTOS